

# L'ÉCO



## de la semaine

30 Mai au 02 Juin 2023

### Sponsors Officiels



### Sponsors Gold



### Sponsors Silver



### Partenaires



Consommation importé: Le lait concentré frappé d'une lourde taxe .....	3
Secteur agricole : La Banque mondiale poursuit son appui aux agriculteurs .....	3
Industrialisation : 24 entreprises créées en 4 mois .....	4
Loi sur les investissements : Satisfecit de l'EDBM .....	4
Eugène Rasolofosaonina : « Il faut sauvegarder avant tout les intérêts des consommateurs » .....	5
Infractions douanières : 1.235 fraudes détectées durant l'année 2022 .....	6
Coopération bilatérale : Les échanges commerciaux avec les Etats-Unis au beau fixe .....	6
Environnement des affaires : Poursuite des consultations sur le pacte industriel .....	7
Banky Foiben'i Madagasikara : Les pièces d'or de 50 Ar seront fabriquées en Turquie .....	7
Commerce mondial : les « produits verts » très demandés .....	7
Développement de l'Afrique: les efforts consentis par le Maroc, salués .....	7
Moramanga – Toamasina : Le train voyageur reprend du service .....	8
Croissance économique : Les grands investissements tardent à venir .....	8
Salon des acteurs économique : La Corée du Sud en invitée de marque .....	9
Conseil agricole: mettre en place un système de vulgarisation .....	9
Accès aux marchés internationaux : MCB lance le global trade portal .....	10

# Consommation importé: Le lait concentré frappé d'une lourde taxe

| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 30 MAI 2023



Depuis le mois de février l'Autorité Nationale chargée des Mesures Correctives et Commerciales a pris une mesure de sauvegarde provisoire sur le lait concentré importé.

La nouvelle est presque passée inaperçue. Du moins pour la majorité de la population. Mais ceux qui ont l'habitude de prendre leur café et thé à la gargote du coin ont tout de suite senti l'impact. La tasse de café ou de thé au lait ont subi une forte hausse. Soit la quantité a été maintenue mais le prix majoré, soit la quantité de lait a été réduite mais le prix inchangé. Maxime, un gargotier à Andravoahangy explique que depuis quelques mois, le prix du lait concentré importé est frappé d'une forte hausse passant presque du simple au double. Il est

ainsi obligé de sanctionner ses clients. Mais il ne sait pas quelle est l'origine de cette hausse soudaine et exorbitante. Ndriakoto vendeur de café ambulant à Namontana se trouve dans la même ignorance. Eux ils utilisent surtout du « Nestlé » importé. « C'est de meilleure qualité donc on gagne également en quantité » affirme-t-il. L'explication de cette hausse subite se trouve dans une mesure de sauvegarde prise par l'Autorité Nationale chargée des Mesures Correctives Commerciales en février. Une taxe additionnelle de 32% du droit de douane a été imposée au lait concentré importé sucré, non sucré, écrémé ou demi-écrémé. L'avis publié par l'ANMCC donne les raisons de l'imposition de la mesure. « Les importations du produit considéré causant un

dommage grave à la branche de production nationale ne cessent d'accroître et que tout délai d'attente supplémentaire pourrait causer un dommage difficilement réparable » mentionne-t-il.

Inappropriée

Les associations de consommateurs sont les premiers à réagir face à cette mesure qui renchérit les produits de consommation de base. Eugène, président d'une association de consommateurs fulmine. « C'est une mesure inappropriée. Je suis d'accord qu'on pousse les industries locales mais pour le moment leur production ne satisfait pas la demande et la qualité reste à améliorer. En plus avec la pauvreté qui s'aggrave ce n'est pas le moment de favoriser la hausse des prix » souligne-t-il. Il va plus loin dans son raisonnement. « C'est une mesure anti-concurrentielle puisque les produits importés finiront par disparaître et les consommateurs risquent de subir un monopole de fait. » Si tel était le cas, cette mesure risquerait de réduire les recettes douanières si les importations de lait concentré diminuent ou disparaissent. Pour le moment la mesure est provisoire mais l'ANMCC prévoit une audition publique dans ses locaux à Antanimena le 7 juin à 10 heures pour y voir un peu plus clair. Des conclusions de cette audition dépendra l'avenir de cette mesure de sauvegarde.

## Secteur agricole : La Banque mondiale poursuit son appui aux agriculteurs

NAVALONA R. | MIDI MADAGASCAR | 30 MAI 2023

La représentante de la Banque mondiale à Madagascar, Marie Chantal Uwanyiligira, a effectué une visite d'adieu auprès du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Harifidy Ramilison, la semaine dernière dans ses locaux à Anosy.

À cette occasion, les deux parties ont passé en revue les programmes et projets ayant reçu l'appui financier de la Banque mondiale dans le secteur agricole. La représentante de cette Institution de Bretton Woods à Madagascar, Marie Chantal Uwanyiligira, a également exprimé sa reconnaissance envers le ministre de tutelle et sa satisfaction dans la manière dont les programmes et projets ont été menés par lui et son équipe. Ce qui a permis, non seulement de développer ce secteur porteur, mais aussi d'atteindre l'objectif qui lui est assigné, à savoir la concrétisation du Velirano No 9 du président de la République, l'autosuffisance alimentaire.

Développement économique

En outre, elle a souligné que le Numéro un de l'Agriculture est un technicien qui lui

a expliqué les choix du gouvernement et un partenaire de choix de la Banque mondiale. « J'ai également trouvé en lui le leader qui a pu guider, rassembler et mobiliser les autres secteurs pour le développement économique de Madagascar », a-t-elle enchaîné. La représentante de l'Institution de Bretton Woods, dont la mission dans la Grande île arrive à son terme, a annoncé que la Banque mondiale poursuit son appui aux agriculteurs et au développement du secteur agricole dans le pays en manifestant sa volonté de travailler en étroite collaboration avec Madagascar. Il est à rappeler que cette Institution financière a débloqué des financements visant à mettre en œuvre deux projets à Madagascar. Il s'agit du projet PADAP, dont l'approche intégrée a pu améliorer la productivité, et du projet CASEF où le ministre de tutelle fait partie des concepteurs.

Promotion de la production rizicole

Actuellement, la Banque mondiale poursuit les efforts du gouvernement dans la promotion de la production rizicole en vue



d'atteindre cette autosuffisance alimentaire à travers l'appui financier du projet « Mionjo » et le projet « Riz Plus », qui consistent à améliorer la productivité rizicole dans le pays. Pour sa part, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Harifidy Ramilison, a tenu à remercier cette experte de la Banque mondiale pour sa collaboration et son expertise en vue de contribuer au développement du secteur agricole malgache.

# Industrialisation : 24 entreprises créées en 4 mois

R.EDMOND. | MIDI MADAGASCAR | 30 MAI 2023

Le processus d'industrialisation massive se poursuit. À travers notamment la création de grandes, moyennes et petites unités industrielles partout dans le pays.

Le rapport d'activité présenté jeudi dernier par le ministre de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation, Edgard Razafindravahy, lors du face à face avec les députés, est plutôt encourageant.

## Secteurs variés

Un processus d'industrialisation qui s'accélère puisque d'après le rapport du MICC, depuis le début de cette année 2023, le nombre d'industries créées est de 24. Ces 24 unités industrielles, créées en 4 mois, s'ajoutent aux 54 déjà créées et enregistrées en 2022 au niveau des services du MICC. Il s'agit d'entreprises opérant dans des secteurs variés comme le textile, l'agro-business, le bâtiment et travaux publics... L'augmentation du nombre d'entreprises créées résulte, notamment des efforts entrepris par l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) dans les procédures de création d'entreprise. Le processus d'industrialisation de Madagascar bénéficie par ailleurs de l'appui des bailleurs de fonds. À l'instar de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui finance le Projet d'appui à l'industrialisation et au secteur financier (PAISF).

## PTASO

Évoqué par Edgard Razafindravahy durant la rencontre avec les députés, le PAISF a, notamment le mérite de bénéficier à l'Etat malgache à travers le renforcement des capacités institutionnelles des structures en charge du développement industriel,



de la promotion des investissements privés et du cadre de partenariat public-privé. Le PAISF est également destiné aux petites et moyennes entreprises qui peuvent bénéficier d'un cadre institutionnel plus favorable à l'investissement et d'un meilleur accès au financement. Par ailleurs, les femmes et les jeunes entrepreneurs seront soutenus par le Fonds national de développement industriel (FNDI). En somme, le PAISF bénéficiera à l'ensemble de la population malgache tant de manière directe qu'indirecte. Il s'agit des effets positifs du développement industriel, de l'accroissement du niveau d'investissements privés en termes de création d'emplois et de l'amélioration des conditions de vie. Le ministre Edgard Razafindravahy a également parlé du Projet de développement de la zone de transformation agro-industrielle dans la région du Sud-Ouest de Madagascar (PTASO). Un des grands projets qui marquent la concrétisation du Velirano présidentiel sur le développement industriel au service de la population. Il s'agit, plus précisément, de la création d'une grande usine de transformation agro-indus-

trielle à Ankorongoa, à proximité de la route nationale 7 et qui couvrira une superficie de 107 000 ha avec une usine qui s'étendra sur une superficie de 120 ha. Financé par la BAD à hauteur de 25 millions USD, le PTASO a, notamment pour objectif de promouvoir l'industrialisation et l'autosuffisance alimentaire. Une promotion de l'industrialisation et de l'autosuffisance alimentaire que le gouvernement entend également atteindre grâce à des initiatives locales, sans intervention des bailleurs de fonds.

## ODOF

Il s'agit, en l'occurrence, du One District One Factory (ODOF), un des projets phares d'Edgard Razafindravahy et qui enregistre des résultats très positifs. En effet, les zones de pépinières industrielles commencent à prendre forme dans les districts. D'après le rapport de travail du MICC sur les 75 unités industrielles importées par le gouvernement, 11 ont déjà été remises à des districts. Il s'agit de 7 mielleries pour les districts d'Ambositra, de Fianarantsoa, de Manakara, de Farafangana, de Manjakandriana, de Mahajanga et de l'Atsimondrano. 3 huileries ont été livrées à Morondava, Tsiroanomandidy et Miarinarivo et enfin, une usine de torréfaction à Vohipeno. Ces petites unités industrielles permettent de réaliser les objectifs d'autosuffisance alimentaire car non seulement, elles permettent de mieux exploiter les produits agricoles et d'aider ainsi les paysans, mais également de satisfaire aux besoins en produits finis des ménages et de réduire ainsi les importations de PPN. L'autosuffisance alimentaire est en marche.

# Loi sur les investissements : Satisfecit de l'EDBM

|| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 31 MAI 2023



Le projet de loi sur les investissements a été adopté par l'Assemblée nationale et le

Sénat respectivement en leurs séances plénières du 22 mai et du 25 mai. Selon l'Eco-

nomic Development Board of Madagascar (EDBM), qui n'a pas caché sa satisfaction, c'est l'aboutissement d'un long processus de réforme menée avec le ministère en charge de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation (MICC).

Cette adoption par le pouvoir législatif constitue une étape majeure dans le processus d'amélioration du cadre juridique sur les investissements à Madagascar. Faut-il rappeler que les travaux préparatoires en vue de cette réforme ont démarré en 2019. Plusieurs réunions de consultation et de concertation ont eu lieu à cet effet, notamment avec le secteur privé », a aussi indiqué l'EDBM avant de souligner que conformément à son mandat d'appui au gouverne-

ment pour la définition et la mise en œuvre des réformes prioritaires pour l'amélioration de l'environnement des affaires, il a appuyé l'élaboration du projet de texte en étroite collaboration avec le MICC. Concernant les amendements apportés par les Parlementaires, l'EDBM a donné quelques précisions. Ainsi, cette structure a souligné que la Chambre basse a intégré des modifications de forme portant sur la réorganisation de la place des définitions des termes investissement direct, investissement de portefeuille, expropriation d'un investissement, investisseur national et investisseur étranger à l'article 2, et la séparation de l'article 23.i en deux alinéas distincts.

Des modifications ont été également apportées à l'article 13 en introduisant la notion de compétence spécifique pour la délivrance des autorisations d'emploi pour les travailleurs étrangers (à préciser par voie de décret) et le plafonnement à 20 % du nombre des travailleurs expatriés dans l'effectif du personnel d'une entreprise. Une autre modification a été apportée à l'article 23.d sur l'encouragement de la coopération entre les entreprises et les communautés locales au niveau des communes et des fokontany. Et l'EDBM de rappeler dans la foulée que la prochaine étape, suite à cette validation parlementaire, sera la soumission du projet de loi au contrôle de constitution-

nalité auprès de la Haute Cour Constitutionnelle. Cette refonte de la loi sur les investissements est considérée par l'EDBM comme un nouveau souffle pour l'environnement des affaires.

Cette structure qui ambitionne de jouer un rôle plein d'agence de développement estime également que la réforme permet un alignement aux principes et standards internationaux du cadre d'action visant à capter les capitaux d'ici et d'ailleurs. Rappelons, enfin, que c'est le 9 mars dernier que le projet de loi sur les investissements a été adopté en Conseil des Ministres. Annonce a été faite à cette occasion que l'initiative marquait une étape importante dans le processus de révision du cadre juridique dans le cadre de la politique de l'État ayant comme but principal d'améliorer l'attractivité de la Grande Ile. « Destinée à remplacer la loi n°2007-036 du 14 janvier 2008, la nouvelle loi sur les investissements vise à mettre à jour le cadre juridique en matière d'investissement et à offrir un environnement des affaires attractif et sécurisé aux investisseurs nationaux et étrangers, en se conformant aux principes et standards internationaux du cadre d'action pour l'investissement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) », a-t-on indiqué.

Parmi les objectifs annoncés, le gouver-

nement a noté la nécessité de maintenir les avancées de la loi de 2007 tout en y apportant des améliorations, d'ériger les investissements privés directs nationaux (IDN) et les investissements directs étrangers (IDE) comme un des piliers de l'émergence économique de Madagascar, d'instaurer un traitement égalitaire entre les investisseurs nationaux et étrangers, de renforcer le cadre de la prévention de litiges entre les entreprises et l'administration, et de privilégier la transparence institutionnelle et procédurale. D'ailleurs, les responsables ont tenu à rappeler à plusieurs reprises durant le processus d'adoption du projet de loi que la réforme est axée sur l'équité, la transparence, la responsabilité sociale et environnementale, et la création d'un environnement favorable à l'investissement pour le développement économique du pays. « Les aspects les plus importants du nouveau texte comprennent entre autres la consécration formelle des grands principes en matière de droit des investissements, tels que le traitement juste et équitable et l'égalité de traitement, la promotion de la responsabilité sociétale de l'entreprise et l'unification des dispositions régissant les modes de règlement des litiges pour les investisseurs nationaux et étrangers », a-t-on aussi souligné.

## Eugène Rasolofosaonina : « Il faut sauvegarder avant tout les intérêts des consommateurs »

R.O. | MIDI MADAGASCAR | 31 MAI 2023

Plus connu sous le sobriquet d'Eugène Be par les consommateurs, le président du V.O.M.Z.M ou « Vondron'Olonà Miaro ny Zon'ny Mpanjifa eto Madagasikara » réagit par rapport à la mesure imposée par l'Autorité Nationale chargée des Mesures Correctives Commerciales (ANMCC). Interview.

Midi : Pourquoi êtes-vous contre la mesure de l'ANMCC dont l'objectif est pourtant de défendre la branche de production nationale de lait concentré face à l'accroissement des produits importés ?

Eugène Be : Le V.O.M.Z.M dont je suis le président, a toujours défendu les entreprises nationales et leurs produits, mais force est d'admettre que le « vita gasy » a malheureusement du mal à rivaliser avec les produits importés en termes de qualité. Ce qui amène les ménages à ne pas toujours consommer local, surtout que les produits importés pour ne citer que les pâtes qui font désormais partie des habitudes alimen-



taires des Malgaches, sont souvent moins chères par rapport à ce qui est produit sur place. On peut aussi prendre l'exemple de la farine locale qui ne fait pas l'affaire des boulangers.

Midi : Pour en revenir à la mesure de sauvegarde provisoire de l'ANMCC, elle concerne le lait concentré, qu'il soit sucré, non sucré, écrémé ou demi-écrémé ?

Eugène Be : Comme son nom l'indique, la mission première du V.O.M.Z.M est de

défendre les consommateurs qui ont le droit de choisir les produits qu'ils vont acheter aux prix qui sont en rapport avec leur pouvoir d'achat. Concernant le lait concentré, la mesure de sauvegarde provisoire sous forme d'un droit additionnel au droit de douane ad valorem de 32% de la valeur CAF, va inéluctablement faire flamber le prix de ce PPN qui ne sera plus à la portée du consommateur lambda alors même que la production nationale n'arrive pas à couvrir les besoins du marché local.

Midi : Quelle solution proposez-vous alors ?

Eugène Be : Il faut trouver un juste équilibre et sauvegarder avant tout les intérêts des consommateurs sans lesquels les produits, importés ou locaux, n'auront pas de preneur. Nous ne manquerons pas de souligner, au cours des auditions publiques organisées par l'ANMCC, que le consommateur est Roi.

# Infractions douanières : 1.235 fraudes détectées durant l'année 2022

RIANA R. | LES NOUVELLES | 31 MAI 2023

La douane malgache a détecté jusqu'à 1.235 fraudes au titre de l'année 2022, engendrant des droits et taxes compromis d'un montant total de 96,79 milliards d'ariary, a-t-on appris durant l'intervention du ministre de l'Economie et des finances, Rindra Rabarinirinarison devant l'Assemblée nationale, hier.

Durant les quatre premiers mois de l'année 2023, de l'or, des pierres précieuses, des animaux endémiques et des devises non déclarées, ont été saisis par la douane. Au total, 1.491,09 grammes d'or destinés à être exportés illicitement ont été interceptés. D'après le bilan dressé par le ministère, un important trafic de drogue a été démantelé entre janvier et avril 2023.

Recrudescence des trafics de drogue

La douane, en collaboration avec les

autres entités concernées, ont mis la main sur 3 kg de métamphétamines, 1.013 g de cocaïne, 9,174 kg de marijuana, 2,250 kg d'héroïne, ou encore 92 sacs de rhum de contrebande pesant jusqu'à plus de 2 tonnes.

A ce sujet, le directeur général des douanes, Lainkana Zafivanona a déjà évoqué la recrudescence des trafics de drogues au niveau national ces dernières années. Le responsable a fait savoir en avril que Madagascar est devenue « une plaque tournante du trafic de drogue ».

Les produits illicites sont introduits majoritairement par voie maritime. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le service de surveillance douanière devient une direction à part entière. Cette dernière chapeaute tous les services de surveillance au

niveau national, entre autres, la brigade mobile, la brigade canine, ou encore les services de renseignement et d'enquête.

Durant la présentation du rapport de son département devant l'Assemblée nationale, Rindra Rabarinirinarison a abordé quatre points majeurs à savoir, la gestion du budget de l'État, la redevabilité, les réformes économiques et sociales en cours, ainsi que les cadres réglementaires de finances publiques

## Coopération bilatérale : Les échanges commerciaux avec les Etats-Unis au beau fixe

MAMINIRAINY | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 01 JUIN 2023

Le volume du commerce entre Madagascar et les Etats-Unis a significativement augmenté en 2022. La stratégie nationale malgache AGOA pour 2022-2025 a été lancée pour accroître le volume de ces échanges.

Historique. « Pour la première fois, les échanges commerciaux enregistrés l'année dernière entre Madagascar et les Etats-Unis ont atteint près d'un milliard de dollars, » a déclaré le Premier conseiller de l'ambassade des Etats-Unis, Tobias Glucksman, mardi à Ambodivona. Mieux encore, Madagascar est devenu le quatrième exportateur non pétrolier vers le pays de l'Oncle Sam dans le cadre de l'African Growth and Opportunities Act (AGOA). Ce qui fait de ce pays le deuxième partenaire commercial de Madagascar après la France. En effet, la valeur des exportations de tous produits confondus en provenance de Madagascar vers les Etats-Unis est passée de 506 millions de dollars en 2021 à 578 millions de dollars en 2022. Inversement, les exportations de produits américains vers le sol malgache sont passées de 56 millions de dollars à 84,8 millions de dollars.

Les Etats-Unis sont le plus grand marché pour deux des principaux produits d'exportation de Madagascar – le textile et la vanille – qui entrent aux Etats-Unis en franchise de droits grâce à l'AGOA, créant ainsi plus de 100 000 emplois locaux. Pour la vanille, quelque 823 tonnes ont été expor-



Les représentants du secteur privé et du secteur public des deux pays ont discuté sur l'augmentation des échanges commerciaux et les investissements bilatéraux.

tées en 2022, soit 36% des exportations totales de ce produit. Pour le textile, la valeur des exportations pour l'année 2022 a atteint plus de 250 millions de dollars. Cependant, « nos échanges commerciaux se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins, au moment où le Congrès américain envisage de renouveler l'AGOA en 2025 et où les entreprises américaines continuent à être confrontées à un climat d'investissement difficile à Madagascar », a-t-il ajouté. Il interpelle les autorités et les entreprises malgaches pour améliorer la compétitivité de notre économie, que l'AGOA soit reconduite ou non en 2025.

Avec l'appui des Américains, la stratégie nationale malgache AGOA pour 2022-2025

a été lancée avant-hier, lors de la conférence « One Country, One Day » ayant réuni des experts du secteur privé et du secteur public des deux pays pour discuter des opportunités et des défis liés au développement du commerce et de l'investissement bilatéraux. Dans cette stratégie, quatre secteurs ont été retenus prioritaires, il s'agit du textile, de l'artisanat, des produits alimentaires spécialisés et des huiles essentielles. Pour ces dernières, le volume des exportations s'élève à près de 150 tonnes, qui ont valu 2,6 millions de dollars pour l'année dernière. La stratégie nationale AGOA contient également des recommandations concernant la gouvernance, les infrastructures..

# Environnement des affaires : Poursuite des consultations sur le pacte industriel

[L'EXPRESS DE MADAGASCAR] 01 JUIN 2023

Recueillir le maximum d'avis. C'est l'objectif du ministère de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation dans le processus d'élaboration du pacte industriel. Hier, c'était au tour des présidents de toutes les Chambres de commerce et de l'industrie dans tout Madagascar d'assister à une réunion d'information avec le ministre Edgard Razafindravahy et son staff sur les étapes à suivre dans l'élaboration de ce pacte. « L'idée consiste à recueillir le maximum d'avis jusqu'à la tenue de l'atelier de validation du texte sur ce pacte industriel qui devrait se tenir à la fin du mois de juin. Nous allons donc mener des consultations le plus

vaste possible aussi bien au niveau sectoriel que géographique pour récolter les propositions », explique Christian Rasoamanana, conseiller du ministre de l'Industrialisation, du commerce et de la consommation. Le pacte de l'industrialisation est un projet de loi baptisé également loi de programmation industrielle qui devrait garantir la continuité de la politique de développement industriel malgré l'alternance politique. Selon les explications de Christian Rasoamanana, il devrait définir les orientations majeures de la politique de l'industrialisation. Dans chaque orientation devront ensuite être fixés les engagements de chacun, aussi

bien l'Etat que les industriels. « L'objectif consiste à prévoir également des sanctions en cas de manquement de chaque partie aux engagements », précise notre interlocuteur. Pour en revenir à la réunion d'hier, les Chambres de commerce qui sont présentes dans presque toutes les régions du pays, constituent d'excellentes antennes pour vulgariser les objectifs du pacte industriel à la base et susciter l'implication de la plus grande majorité des membres à son processus d'élaboration. Selon Christian Rasoamanana, la rencontre d'hier qui a vu la participation de tous les présidents nouvellement élus était une grande première au MICC.

## Banky Foiben'i Madagasikara : Les pièces d'or de 50 Ar seront fabriquées en Turquie

NAVALONA R. [MIDI MADAGASCAR] 01 JUIN 2023

De nombreuses communications verbales ont été prises en Conseil des ministres, hier au palais d'Etat d'Iavoloha. Parmi lesquelles, la communication verbale relative à la prise en charge des droits et taxes pour les opérations d'exportation aurifère menées par la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM), et ce,

au titre du ministère de l'Economie et des Finances. En effet, les pièces de monnaie en or d'une valeur faciale de 50 ariary seront fabriquées en Turquie. Ces opérations entrent dans le cadre d'un régime d'exportation temporaire pour perfectionnement passif, a-t-on communiqué. Il est à rappeler

qu'un Décret autorisant la Banque centrale de Madagascar à émettre ces pièces d'or de 50 Ar a été adopté en Conseil des ministres le 17 mai 2023, et ce, dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de la BFM pour ce mois de juin.

## Commerce mondial : les « produits verts » très demandés

RIANA R. [LES NOUVELLES] 01 JUIN 2023

Bien que le commerce mondial ait atteint le chiffre record de 32.000 milliards de dollars en 2022, le volume du commerce mondial devrait largement ralentir en 2023, avec une augmentation limitée à 1%, avance la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (Cnuced), tout en saluant la bonne santé des produits écologiques.

Dans son rapport, l'organisation a mis un accent particulier sur la bonne performance

du commerce des « produits verts », dont la croissance est restée forte tout au long de l'année 2022. Les biens verts, également appelés « biens écologiques », désignent les produits conçus de façon à utiliser moins de ressources ou émettre moins de polluants que leurs équivalents traditionnels.

Contrairement à la tendance globale à la baisse, le commerce de ces produits verts a augmenté d'environ 4% au cours du second semestre de l'année. Leur valeur cumulée a

atteint le chiffre record de 1.900 milliards de dollars en 2022, soit une augmentation de plus de 100 milliards de dollars par rapport à 2021.

Parmi les biens verts qui se sont particulièrement bien portés figurent les véhicules électriques et hybrides (+25%), les emballages non plastiques (+20%) et les éoliennes (+10%).

## Développement de l'Afrique: les efforts consentis par le Maroc, salués

RAKOTO. [LES NOUVELLES] 01 JUIN 2023

Dans un communiqué conjoint publié à l'issue d'un entretien entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la Zambie, Stanley Kasongo Kakubo, les deux parties « ont réitéré leur détermination à contribuer au règlement des différends en Afrique et ont salué les efforts constants déployés par le Maroc, sous la

conduite sage et éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur du développement du continent ».

En abordant les questions régionales et internationales d'intérêt commun, les deux parties ont noté avec satisfaction leurs « points de vues identiques » sur les différentes questions soulevées, souligne-t-on.

A cette occasion, Nasser Bourita a salué le rôle important joué par la République de Zambie, au sein de la Communauté écono-

mique des Etats de l'Afrique australe (SADC), ainsi que sa contribution exceptionnelle au développement de cette sous-région africaine. Les deux hommes ont réaffirmé leur volonté d'œuvrer en faveur d'un « engagement politique soutenu, d'un dialogue et d'échanges de haut niveau plus fréquents, tant au niveau bilatéral qu'au sein des mécanismes internationaux et régionaux, tels que les Nations unies et l'Union africaine », selon le communiqué.

# Moramanga – Toamasina : Le train voyageur reprend du service

GARRY FABRICE RANAIVOSON. | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 02 JUIN 2023



Les voyageurs étaient au rendez-vous pour le voyage inaugural du train voyageur Moramanga - Toamasina, hier.

Après quatre ans d'arrêt, les sirènes du train voyageur reliant Moramanga et Toamasina résonnent à nouveau. D'une capacité de trois cents personnes, il assure deux voyages aller-retour par semaine.

Il y avait foule sur le quai de la gare ferroviaire de Moramanga hier matin. Tous ont acheté les premiers tickets du voyage inaugural qui marque le retour du train voyageur pour le trajet Moramanga – Toamasina. Le coup d'envoi officiel a été donné par Valery Ramonjavelo, ministre des Transports et de la météorologie, accompagné de parlementaires, de maires et de responsables déconcentrés. Si les parlementaires et les maires étaient aisément reconnaissables avec leurs écharpes aux couleurs du drapeau national, la plupart des personnalités présentes à l'évènement seraient passées presque inaperçues au milieu des voyageurs qui voulaient être de ce voyage inaugural. Après quatre ans d'arrêt, en effet, ce redémarrage du train voyageur pour la ligne Moramanga

– Toamasina est accueilli comme une bénédiction par les usagers. Cette ligne dessert vingt-deux localités. Uniquement accessibles que par la voie ferrée, elles se sont retrouvées pratiquement isolées durant ces quatre dernières années. "Cette reprise nous sauve littéralement la vie", exulte Claudine Soatombo, maire d'Andekaleka. Cette commune fait partie de celles qui ne sont accessibles que par la voie ferrée. "Durant ces années où le train était à l'arrêt, la vie de nos localités était également entre parenthèses. C'était difficile pour les malades qui devaient être évacués dans les hôpitaux de Moramanga et Toamasina. Pareillement pour les étudiants qui voulaient passer les vacances chez leur famille. Sans parler des récoltes qui pourrissent sur place, ou encore de l'acheminement des denrées comme le riz pour approvisionner ces localités", narre l'édile d'Andekaleka.

Nouveaux wagons

Les localités traversées par le train Mora-

manga – Toamasina approvisionnent une grande partie du pays en fruits et divers produits agricoles saisonniers. Les bananes, le gingembre, les avocats, les pocanelles et le letchi en sont des exemples. Marie, une habitante de Mangabe témoigne que "pour aller jusqu'à Brickaville, nous devons faire 54 kilomètres à pied avant, avec nos bagages". Vohangy sa voisine dans le train ajoute, "les plus chanceux pouvaient se hisser à bord des trains de marchandises lorsqu'il y avait un peu d'espace libre". Des habitants des localités que dessert le train, des travailleurs saisonniers, des marchands, des collecteurs de fruits, des marchands, ou encore des étudiants qui rentraient chez leurs parents se sont ainsi présentés aux guichets de la gare de Moramanga, hier. "Il s'agit d'une des artères économiques du pays. La reprise de cette ligne répond au défi du président de la République selon lequel, plus aucune localité ne doit être isolée", réagit le ministre Ramonjavelo. Cette reprise du train voyageur sur la ligne Moramanga – Toamasina est en collaboration avec la compagnie Madarail. Andrianjaka Rakotonanahary, directeur général adjoint de Maradail, indique que "quatre nouveaux wagons", sont déployés à cet effet, avec un nombre de sièges multiplié par deux. Le train qui relie Moramanga et Toamasina dispose désormais de trois cents places, avec une première et deuxième classe. Il assure deux voyages par semaine, dont l'un va jusqu'à Toamasina et l'autre à Ambila Lemaitso.

## Croissance économique : Les grands investissements tardent à venir

| L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 02 JUIN 2023

Raphaël Jakoba, expert juridique international et spécialiste de l'environnement des affaires, analyse les facteurs qui bloquent l'arrivée des grands investisseurs.

Un constat sans appel. Madagascar n'arrive pas à attirer suffisamment de grands investisseurs pour soutenir sa croissance. C'est la déclaration de Raphaël Jakoba, juriste international. Selon ses explications, il faut près de 1,5 milliards de dollars d'investissement annuel pour que les effets de la croissance puissent être ressentis par la population. Pour Raphael Jakoba, l'épargne intérieure brute de la Grande île est pour le moment loin de pouvoir combler cet énorme besoin. C'est pourquoi les autorités malgaches se doivent de favoriser

l'attractivité du pays pour inciter les investisseurs directs étrangers à accompagner son développement. « Il y a malheureusement très peu de gros investissements sur Madagascar à l'instar d'Ambatovy qui représente environ 8 milliards USD d'investissement », regrette ce juriste international. D'après son analyse, le blocage dont fait l'objet le développement de certains grands projets contribue à ternir l'image du pays auprès des investisseurs potentiels. Il cite, entre autres, comme exemple le projet de construction d'une centrale hydroélectrique à Sahofika ou le projet d'exploitation d'ilménite de Ranobe Toliara. Pour le cas de Sahofika, le juriste explique que le projet n'est pas du tout suspendu. Le problème



réside au niveau de l'EPC (Engineering Procurement Contract) et les négociations continuent toujours.

Trouver une solution

« Ce qui n'est pas sans impact puisque



l'investissement initialement prévu pour ce projet qui était environ 800 millions de dollars frôlant actuellement à peu près un milliard de dollars à cause de la crise ukrainienne causant des augmentations de prix », confie-t-il. Base Toliara pour sa part est l'un des exemples d'un projet d'investissement qui a été mis à mal par le politique, selon le juriste Raphaël Jakoba. Il rappelle que c'est un projet d'environ 700 millions de dollars ; qui pourrait être un deuxième bénéficiaire de la Loi sur les grands investissements miniers à Madagascar (LGIM) après Ambatovy. Or, le Gouvernement mal-

gache a décidé de suspendre le projet en 2019 sans explications très approfondies, avec une communication assez sommaire. « On a pu comprendre que ça ne répond pas au contenu local, que ça ne prend pas en compte les desideratas de la population. Qu'on le dise, qu'on corrige et qu'on avance », s'est-il exprimé. En tant que praticien et dirigeant d'un cabinet international, Raphaël Jakoba estime que ce projet minier est une opportunité qu'il faut approfondir pour la région du sud de Madagascar. Il exhorte l'État à trouver une solution. « De prime abord, c'est à l'État en effet de gérer

ce type d'investissement. S'il y a vraiment des problèmes de contenu local, ne faut-il pas les régler ? Pourquoi attendre alors que la population a besoin de travail, des effets induits des investissements. Le Conseiller juridique international, Raphaël Jakoba figure parmi les experts ayant participé à l'élaboration de plusieurs lois sur les investissements dans la Grande île dont, entre autres, le code des changes et la loi sur les Zones économiques spéciales. Il est également impliqué dans le nouveau projet de loi sur le code du tourisme.

## Salon des acteurs économique : La Corée du Sud en invitée de marque

MAMINIRAINY, | L'EXPRESS DE MADAGASCAR | 02 JUIN 2023

Après une première édition réussie, le salon international des acteurs économiques se lance dans la deuxième, et se joint aux partenaires coréens pour marquer sa place.

Ouverture officielle. La deuxième édition du Salon international des acteurs économiques (SIAE) a ouvert ses portes hier au Centre de conférence international (CCI) Ivato. Elle renforce les relations des opérateurs économiques de la région océan Indien, et cette fois marque les bons termes d'échanges entre Madagascar et la Corée. « Le savoir-faire malgache, à travers les concepts « made in Madagascar » et « design in Madagascar se présente une nouvelle fois à l'international à travers ce salon. Nous avons besoin de telles initiatives pour placer Madagascar sur le marché africain d'une étendue de 1,2 milliard de consommateurs » a souligné Yvette Sylla, ministre des Affaires étrangères, lors de l'ouverture du salon. Cette édition coïncide avec la célébration du trentième anniversaire du rétablissement des relations entre la Corée et Madagascar. Dans cette optique, une conférence Korea Madagascar business forum a débuté les activités hier, visant la consolidation des efforts des entités publiques et privées des deux pays pour converger vers plus d'échanges commerciaux. Pour les quatre



jours d'évènement, le CCI Ivato sera envahi par plus de 80 exposants et plus de 300 rencontres d'affaires entre des entreprises, des coopératives, des grandes industries, des investisseurs et des entités publiques.

Grenier alimentaire

Ces réseautages et mises en relation seront marqués pour cette édition au B to G, justement pour promouvoir l'accès aux informations des acteurs du secteur privé. En effet, cette édition a vu la participation des pays de la région océan Indien, de la Corée et de l'Afrique du Sud. Elle sera une occasion pour les opérateurs et les investisseurs de discuter des orientations géné-

rales et du potentiel de développement des affaires à Madagascar. « Nous sommes ici parce que notre avenir se joue ici. Madagascar est le grenier alimentaire de la région Océan Indien, ce rendez-vous des forces vives conjugue les synergies du monde économique de la région entière. À l'heure des transitions écologiques et sociales, des bouleversements économiques, nous allons repenser ensemble les règles et les besoins de la région face aux nouvelles réalités géopolitiques du monde », a déclaré Nouridine Hakim, représentant des partenaires de l'océan Indien.

## Conseil agricole: mettre en place un système de vulgarisation

ARH, | LES NOUVELLES | 02 JUIN 2023

Madagascar cherche à mettre en place un mécanisme de digitalisation au service de la vulgarisation du Conseil agricole.

Les participants à l'atelier de réflexion sur le renforcement des compétences en matière de digitalisation du conseil agricole au Centre de fabrication, de formation et d'application du machinisme et de la mécanisation agricole (CFFAMMA) à Nanisana, mercredi, ont été unanimes à dire que « la vulgarisation occupe une place prépondérante dans le développement agricole

à Madagascar et se définit comme l'entité centrale et de relais entre la recherche, la politique agricole et les acteurs de développement, afin de recueillir et proposer des solutions adéquates aux problèmes des producteurs ».

Chaque participant a constaté que les services de conseil agricole à Madagascar sont défaillants. L'accès difficile aux conseils agricoles conjugué au manque de qualification/ compétences des conseillers et de financements, sont autant de défis à relever

pour Madagascar. D'où l'urgence de mettre en place un système de vulgarisation intervenant à tous les niveaux administratifs (régions, districts, communes, fokontany).

Lors de cet atelier, la Direction de la vulgarisation, formation agricole et rurale (DVFAR) du ministère de l'Agriculture et de l'élevage (Minae), a consulté les différentes parties prenantes de la vulgarisation et du conseil agricole à Madagascar.

# Accès aux marchés internationaux : MCB lance le global trade portal

RIANA R. | LES NOUVELLES | 02 JUIN 2023

La banque MCB met à la disposition des entreprises implantées à Madagascar, la plateforme en ligne MCB global trade, leur permettant d'accéder aux différentes informations sur le marché à l'étranger et de trouver plus d'opportunités d'affaires. Les responsables auprès du siège de la banque mauricienne en déplacement dans le pays, ont présenté cet outil digital, hier à Ivandry.

«La plateforme couvre 190 pays dans le monde. Les informations sont mises à jour en permanence par des content manager qui agrègent au quotidien des données

venant de plus de mille sources. Après vérification, nous mettons ces informations à la disposition des sociétés», explique Gaspard Delassus, responsable auprès d'Export Entreprise qui travaille avec la banque.

«MCB entend aller au-delà des activités de la banque traditionnelle. Nous avons la volonté de devenir un partenaire de la croissance des entreprises et non seulement un partenaire financier», avance Arnaud Levasseur, Global trade solutions chez MCB. La plateforme numérique renferme des informations détaillées sur les marchés dans un

pays, les réglementations douanières et les coûts.

«15.000 pages d'infos sur 190 pays sont disponibles sur la plateforme. Les entreprises ont aussi accès à 25.000 études de marchés sectoriels, avec une base de données sur 19.000 salons internationaux et un million d'importateurs dans le monde. Jusqu'à 300.000 appels d'offres en cours y sont également disponibles», rajoute Gaspard Delassus.